



STAGE SAF (Sport – Arts – Formation) 2023

Stage du 23 janvier au 3 février 2023

CONVENTION ENTRE

L'entreprise, la place de stage (raison sociale) ou le·la responsable sportif·ve - artistique

Nom

Adresse

.....

.....

Téléphone

E-mail

La personne de contact (personne qui suit quotidiennement le·la stagiaire)

Nom Prénom

Téléphone

E-mail

ET

Le·la stagiaire

Nom

Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone

E-mail

Classe

1. DATES ET DURÉE DU STAGE

Du au

Horaire journalier

2. SECTEUR(S) D'ACTIVITE(S) PROPOSE(S) AU STAGIAIRE

.....
.....
.....

3. ASSURANCE-ACCIDENTS

Le·la stagiaire est obligatoirement assuré·e, conformément aux prescriptions de la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA). Les primes de l'assurance contre les accidents professionnels sont prises en charge par l'établissement.

4. RÉPONDANT·E DE L'ENTREPRISE / RESPONSABLE SPORTIF OU ART.

Nom

Prénom

5. RÉPONDANT·E DE L'ECCG DE MARTIGNY

Nom

Prénom

6. LIEU, DATE ET SIGNATURES

La présente convention est établie en 1 exemplaire.

Lieu et date

Le·la répondant·e d'entreprise
ou la personne de contact
ou le·la responsable sport / art

Le·la stagiaire

Le·la représentant·e légal·e

La direction de l'ECCG

Document à remettre sans faute à Mme Défayes pour le lundi 21 novembre 2022 au plus tard, muni de toutes les signatures